

En 1803

Autor(en): **C.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 29

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213203>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

à la fois plus solennel et plus sinistre : la gloire et le crime, la victoire et la mort semblent entrelacés dans ses refrains. Il fut le chant du patriotisme, mais il fut aussi l'imprécation de la fureur. Il conduisit nos soldats à la frontière, mais il accompagna nos victimes à l'échafaud. Le même fer défend le cœur du pays dans la main du soldat et égorge les victimes dans la main du bourreau.

La *Marseillaise* conserve un retentissement de chant de gloire et de cri de mort ; glorieuse comme l'un, lugubre comme l'autre, elle rassure la patrie et fait pâlir les citoyens.

* * *

Le *Lamartine* fait ensuite, en termes émouvants, le récit, bien connu, de l'origine de la *Marseillaise*.

Une basse aux arrêts. — C'était dans une leçon de gymnastique. Une dizaine d'élèves font droite alignement, au moment de l'entrée du professeur, qui procède à l'appel. L'un des écoliers a une riche idée, celle de proposer à ses camarades de répondre en gamme descendante à l'appel de son nom. Et le chant commence. C'est d'abord une note grêle, puis un majeur sonore et, pour finir, une imitation de contre-basse : présent ! — au-dessous de la clé de sol. Surpris, le papa Villard — car c'était lui — interrompt l'exécutant :

— M'sieur, répond celui-ci, je chante la basse !

— Ah ! eh bien, mon ami, vous irez l'expliquer au directeur.

Conclusion : arrêts domestiques, mauvaise note, répercussion funeste sur la moyenne !

Gymnastes, méfiez-vous de la basse !

N.

Un Thurgovien « d'aujourd'hui ». — M. Charles D'aujourd'hui, de Hauptwyl, canton de Thurgovie, commis de poste à Saint-Gall, a été nommé buraliste de poste à Wattwyl, avec un traitement annuel de 1190 francs anciens, lit-on dans la *Feuille fédérale* du ... 8 novembre 1851.

N.

LE RETOUR A LA NATURE

Le snobisme, plus encore que l'hygiène, a créé, il y a quelques années, les « sans-chapeau ». L'expérience prouve, paraît-il, que de tous les caprices, de toutes les excentricités de la mode, celui-ci est l'un des moins sujets à critique. Même, il se recommande. Supprimez le chapeau, au dire des adeptes de ce nouveau genre, c'est, du même coup, supprimer la calvitie, si fréquente et si disgracieuse, ainsi que le coryza, si ennuyeux.

Aujourd'hui, la longue et terrible crise économique que nous traversons a ressuscité les « vanu-pieds », dans le sens propre ou littéral de cette expression. Et, là encore, l'hygiène a donné sa sanction. Il ne s'agit pas seulement d'une question d'économie ; mieux que cela, il s'agit d'une question de santé.

Les autorités ont eu tort, qui, par un excessif souci de la bienséance ou par un faux sentiment de la propreté, ont fermé la porte de l'école aux pauvres petits à qui leurs parents n'ont pu acheter des souliers, dont le prix n'est actuellement accessible qu'aux bourses bien garnies.

Aussi la docte faculté s'en est émue et, par l'organe d'un de ses représentants les plus autorisés, elle plaide, au nom de l'hygiène et de la santé publiques, la cause des vanu-pieds. Elle a bien des chances de la gagner, la crise et le snobisme aidant.

Excessif souci de la bienséance, disons-nous plus haut. Voici comment y réplique M. le Dr Rollier :

« Y a-t-il une inconvenance quelconque à ce qu'un enfant laisse voir ses pieds nus ? Personne

ne le soutiendra. Pieds nus, mains nues, c'est tout un. Se scandalise-t-on de voir les enfants sans chaussures pendant les séances de gymnastique rythmique ? »

Faux sentiment de la propreté, disons-nous aussi.

« Est-il moins propre d'entrer en classe pieds nus que pieds chaussés ? riposte M. le Dr Rollier. Certainement pas. L'enfant qui vient en classe les pieds nus se les lave chaque jour, parce qu'il sait que l'instituteur le verra. L'enfant qui vient en classe, chaussé, néglige trop souvent la toilette de ses extrémités inférieures, parce que ce n'est guère l'usage que le maître fasse déchausser les élèves pour voir s'ils ont les pieds propres. »

Et la question de santé, maintenant.

« Au point de vue médical, j'affirme, dit le Dr Rollier, qu'il est beaucoup plus sain et plus hygiénique, pour les adultes comme pour les enfants, d'aller pieds nus que pieds chaussés. Laisser le pied en contact permanent avec l'air et le soleil pendant la belle saison, c'est favoriser sa croissance normale et c'est l'endurcir contre le froid, cause si fréquente de rhumes et de maladies diverses. Le froid de pied provient souvent de ce que les extrémités inférieures sont trop serrées dans des bottines qui empêchent ainsi une libre circulation du sang et, par contre-coup, un développement normal.

« ... Les pieds, toujours emprisonnés dans de gros souliers, sans contact direct avec l'air et le soleil, enfouis dans d'épaisses chaussettes, trop rarement changées, et qui entretiennent l'humidité et la saleté, sont faibles, souvent déformés, blessés, atrophiés, amolés par la transpiration, etc., en conséquence, peu résistants à la marche. L'abus des chaussures montantes en est la seule cause. »

En terminant, M. le Dr Rollier préconise clairement l'usage des sandales ou tout au moins des souliers bas. Les premières sont préférables aux seconds.

Le suppléant. — Dis-voilà, Frédéric, je viens de lire sur les papiers que j'ai été nommé suppléant de l'inspecteur de détail. Qu'est-ce que ça peut bien être que suppléant ?

— Comment, tu ne sais pas ce que c'est qu'un suppléant ? Voyons, Daniet !

— Ma foi non.

— Eh bien ! voilà ce que c'est. Tu as un cheval pour mener ta charrue, n'est-ce pas ?

— Oui, j'en ai même quasiment deux.

— Bon. Eh bien, imagine-toi que ton cheval ou qu'un de tes chevaux tombe malade. Tu attelles un bœuf pour le remplacer.

— D'acco... Mais... le suppléant ?

— Patifou ! le suppléant, pardi, c'est le bœuf !

Avec plaisir ! — Un pauvre hère gagne sa vie en jouant de l'accordéon dans les fêtes.

L'autre jour, à ..., il jouait un des plus beaux airs de son répertoire, lorsque l'agent de police l'interpelle :

— Avez-vous une permission pour jouer ?

— Non.

— Alors, je vous prie de m'accompagner.

— Avec le plus grand plaisir. Quel morceau voulez-vous chanter ?

UNE QUESTION

Genève, le 16 juillet 1917.

Mon cher *Conteur*,

Désireux de me rendre compte dans quelle mesure l'air du fameux *Deutschland über Alles* a passé dans notre répertoire patriotique et religieux, aurais-tu l'obligeance d'insérer dans tes colonnes, si possible avant le 1^{er} août, l'entrefilet suivant :

« *Deutschland über Alles*. Depuis trois ans on parle beaucoup et on a parlé avec abondance de l'hymne national allemand, le *Deutschland über Alles*. Je désirerais savoir si cet air a passé dans notre répertoire suisse des chants patriotiques et religieux.

« Adresser les réponses au *Conteur*, en indiquant le *titre du recueil* dans lequel la mélodie en question se trouve, ainsi que le numéro d'ordre. Tout cela sera publié dans le *Conteur*. Ensuite je me réserve de faire quelques remarques intéressantes à ce propos.

« A te lire et dans cette attente, agréée mes bien cordiales salutations

F.-P. C.

En 1803. — Où la mauvaise humeur l'emporte sur le patriotisme.

La Jeannette Tabosson avait gardé un faible pour le régime bernois, parce que son mari avait reçu de nombreuses admonestations de M. le Bailli pour son ivrognerie, ce dont elle était enchantée. Lorsqu'elle vit planter un arbre de liberté sur la place du village, elle entra dans une violente colère, qui se traduisit par la confection d'un écriteau, qu'elle alla clouer elle-même contre l'arbre et qui portait ces mots :

« Avec le feuillage des branches de cet arbre ; il y aurait de quoi nourrir tous les c... qui l'ont planté. » C. P.

Victime de la crise. — Deux amis causent dans la rue. L'un d'eux, mécontent de son sort, par les temps durs que nous vivons, énumère tous ses déboires et s'écrie :

— Vois-tu, mon cher, je ne sais vraiment plus à quel saint me vouer. C'est désolant !

— Mais ne sais-tu pas te vouer au Saint-Saph, ça te remettra du cœur au ventre.

Coquille. — Dans un journal financier. Il s'agit de la création d'une société pour l'exploitation d'une mine de charbon :

« Les administrateurs prendront *tout* et les actionnaires le reste »

Le typo avait mis *tout pour tant*.

Enfantine. — Dans un de nos villages un petit garçon de six ans voit entrer un Monsieur dans une écurie.

— Qui est ce Monsieur ? demande-t-il.

— C'est un médecin pour le bétail. Une vache a fait deux veaux.

L'enfant, après un instant de réflexion :

— Quand je serai grand, je veux aussi faire des veaux ! — X.

Horaire « Major Davel ». — L'imprimerie des Hoirs d'Adrien Borgeaud nous envoie un exemplaire d'une nouvelle édition de l'*Horaire du Major Davel*. Cette nouvelle édition indique tous les changements apportés, dès le 1^{er} juillet, aux services des chemins de fer. On ne peut s'en passer.

Appel ! — Dans un louable sentiment de reconnaissance et de patriotisme, les propriétaires de cinématographes de la Suisse, ont décidé une soirée de gala au profit des œuvres de bienfaisance de l'armée.

Le produit intégral de la recette sera versé au Conseil fédéral, à l'occasion de la Fête nationale du 1^{er} août, et réparti entre les différentes œuvres créées pour nos soldats et leurs familles.

Cette soirée a été fixée au 30 juillet. Nous la recommandons chaleureusement à l'attention de tous.

Chacun voudra, dans la mesure de ses moyens, témoigner sa reconnaissance à ceux qui, depuis trois longues années, veillent nuit et jour sur notre sécurité intérieure.

Nos soldats ont bien mérité de la patrie.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS